

---

## Commission du Master Professionnel de Psychologie

---

### APPEL A CANDIDATURE POUR LE MASTER PROFESSIONNEL DE PSYCHOLOGIE

2024-2025

La commission du Master professionnel de psychologie de de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis lance un appel à candidature au Master Professionnel de Psychologie au titre de l'année universitaire 2024-2025.

**Date limite de candidature** : sera annoncée aux étudiants sur le site de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis (FSHST).

**Capacité d'accueil** : 20 étudiant.e.s pour les deux parcours (Clinique et Neuropsychologie) et 18 étudiants pour le parcours Travail & GRH.

**NB** : Trois parcours sont ouverts au titre de l'année universitaire 2024-2025 :

1. **Psychologie clinique et psychopathologie**
2. **Neuropsychologie clinique**
3. **Psychologie du Travail et GRH**

Ce document fait état des **critères de présélection et de sélection** au Master Professionnel de Psychologie.

### CRITERES DE PRE-SELECTION ET DE SELECTION DES CANDIDATS AU MASTER PROFESSIONNEL DE PSYCHOLOGIE Année universitaire 2024 -2025

#### **1. PRESENTATION DU PROCESSUS DE SELECTION :**

---

Le processus de sélection s'appuie sur trois déterminants :

Des conditions éliminatoires impliquant la non éligibilité d'une candidature

- **Une phase de présélection sur dossier exclusivement centrée sur la qualité du parcours universitaire** : Un score de pré-sélection sera calculé en tenant compte de la moyenne des 3 années de licence, des notes des UE de spécialité selon le parcours

souhaité et de la note du TER.

- **Une phase de sélection basée sur le classement des dossiers de candidature éligibles par ordre de mérite dans les limites de la capacité d'accueil des parcours.** Un classement définitif sera établi après le passage des étudiants présélectionnés devant un jury composé de membres de la commission du master professionnel de psychologie pour une présentation orale de leur dossier.

### ***1. CONDITIONS ELIMINATOIRES ET CRITERES DE PRE-SELECTION ET DE SELECTION COMMUNS AUX QUATRE PARCOURS***

---

#### **Conditions éliminatoires**

- 1- Diplôme hors psychologie :** Le candidat doit être titulaire d'une Licence en psychologie ou d'une Maîtrise de psychologie (ancien régime). Aucune autre licence ni maîtrise ne seront acceptées.
- 2- Plus de 2 redoublements :** Le nombre d'années effectuées par le candidat pour obtenir la Licence doit être de cinq ans au plus ; deux redoublements sont ainsi tolérés.
- 3- Avoir un score général de pré-sélection inférieur à 10/20.**

#### **Phase 1 : la Pré-sélection**

Les critères de pré-sélection sont les suivants :

- Il est impératif que le Score de pré-sélection soit de 10/20 (50/100) au Minimum.
- Il est calculé sur la base de: La Moyenne des 3 notes des UE de spécialité, la note du TER, la Moyenne des trois années de licence. Les coefficients attribués à chaque élément de la formule du score sont propres au parcours.
- Les 30 premiers candidats répondant à ces critères et ayant les meilleurs scores (par ordre de mérite) seront retenus pour la deuxième phase (sélection sur dossier).

**\*Important :** Répondre à l'ensemble de ces critères est nécessaire mais non suffisant pour être

sélectionné en Master Professionnel de Psychologie.

## **Phase 2 : la sélection**

Le comité de sélection se réunira à la rentrée, examinera les dossiers de candidature et établira une liste des candidats présélectionnés sur ordre de mérite et conformément à la capacité d'accueil des parcours.

La sélection des candidats se fera en fonction des critères suivants :

**1/ La conformité de la déclaration du candidat ;** La moyenne des trois années de la Licence en psychologie, les notes des UE et du TER le nombre de redoublements (s'il y a lieu). Toute fausse déclaration entrainera le rejet du dossier.

**2/ Un score de sélection : Score de pré-sélection (60%) + Oral (40%)**

Le score obtenu à l'oral sera comptabilisé avec le score de pré-sélection pour un total de 100%.

Un classement final des candidats sélectionnés sera établi.

### **Score de sélection pour le Mastère Professionnel Psychologie (Dossier + Oral)**

<b>Score de pré-sélection</b>	Moyenne des UE de spécialité (en L1, L2 et L3) <sup>1</sup> , Note TER & Moyenne des trois années de Licence <sup>2</sup>	<b>(60%)</b>
<b>Présentation orale</b>	Maîtrise de la langue et compétences en communication ; Projet Professionnel ; etc. (Nuances selon le parcours)	<b>(40%)</b>

**A l'issue de cette procédure, les candidats sélectionnés seront déclarés admis en Master Professionnel de Psychologie (Spécifiant le parcours).**

---

<sup>1</sup> Cf. en Annexe, la liste précisant les UE dont il s'agit pour chacune des spécialités

<sup>2</sup> Les coefficients donnés à ces éléments dans le calcul du score seront définis selon une vision propre à chaque parcours

## *Annexe*

### *LISTE DES UE DE SPECIALITE PAR PARCOURS*

#### *1. Parcours Psychologie clinique et psychopathologie*

UE Psychologie clinique et psychopathologie 1
UE Psychologie clinique et psychopathologie 2
UE Psychologie clinique et psychopathologie 3

#### *2. Parcours Neuropsychologie clinique*

UE Psychobiologie et neuropsychologie 1
UE Psychobiologie et neuropsychologie 2
UE Neuropsychologie (L3/S2)

#### *3. Parcours Travail & GRH*

<i>UE Psychologie sociale et du Travail 1</i>
<i>UE Psychologie sociale et du Travail 2</i>
<i>UE Psychologie sociale et du Travail 3</i>

***NB : Cet appel à candidature pour le master professionnel de psychologie 2024-2025  
remplace celui du 14 Juillet 2024.***

***Tunis, le 31.07.2024***

Présidente de la commission du Master  
Professionnel de Psychologie  
**Dr. Donia REMILI**

كلية العلوم الإنسانية والاجتماعية بتونس  
رئيسة لجنة الماجستير المهني  
في علم النفس  
دنيا الرميلى